

DÉDUCTION POUR AMORTISSEMENT (DPA)

Sujets abordés

1 – Règles de base

1.1 – Qu'est-ce que la déduction pour amortissement (DPA)?

1.2 – Dépense courante vs dépense en capital

1.3 – Coût en capital

1.4 – Date d'acquisition

1.5 – Règles de mise en service

1.6 – Fraction non amortie du coût en capital (FNACC) et calcul de la DPA

1.7 – Règle de demi-année (ou demi-taux)

1.8 – Année d'imposition courte (ou abrégée)

1.9 – Disposition d'un bien amortissable





Sujets abordés

2 – Catégories fiscales

2.1 – Catégories fiscales les plus utilisées

2.2 – Catégories distinctes

3 – Règles particulières

3.1 – Biens relatifs à l'incitatif à l'investissement accéléré (BIIA)

3.2 – Transactions avec lien de dépendance

3.3 – Biens de remplacement

3.4 – Produit de disposition réputé d'un bâtiment

3.5 – Perte refusée sur un transfert à une personne affiliée

3.6 – Acquisition d'un bien loué



Sujets abordés

3 – Règles particulières (suite)

3.7 – Dépenses en capital déductibles

3.8 – Choix relatif à un bien de location

3.9 – Coûts accessoires de construction

3.10 – DPA limitée sur les biens locatifs